

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 décembre 2010

L'an deux mil dix, le huit décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Maire.

Etaient présents :

M.D. Gautier-Hurtado, D. Gueville, C. Nocque, G. Perocheau, L. Bertho, P.M Botalla-Piretta, F. Brouillard, J.R Delahaye, J.L Fort, I. Hard, H. Leprevost, B. Letullier, M. Taulin.

Etaient absents :

P. Caumont (pouvoir à M.D Gautier-Hurtado), A. Coté, M.F Davoult (pouvoir à M. Taulin), H. Hauchecorne, A. Vanheel (pouvoir à J.R Delahaye), A. Vasseur.

Secrétaire de Séance :

I. Hard.

Le procès-verbal de la précédente séance du 16 novembre 2010 est approuvé et signé par les conseillers municipaux.

1 -TARIFS COMMUNAUX : LOYER DU LOGEMENT 44 RUE ANDRE MABIRE 10.08.66

Madame Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les travaux de réhabilitation de l'ancien logement de fonction sont terminés. Afin de louer ce bien, une estimation a été demandée à un notaire. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

* **decide** de fixer le tarif de location du logement situé 44 rue André Mabire entre 1 000 et 1 200 € par mois, laissant ainsi la possibilité à Madame Le Maire de négocier si besoin le montant du loyer,

* **autorise** Madame Le Maire à confier la gestion de la location de ce bien aux notaires Maîtres de GEUSER et TONNEAU, pour une rémunération de 6 % du montant du loyer.

2- DEMANDE DE SUBVENTION : SORTIE SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE 10.08.67

Madame Le Maire présente aux conseillers municipaux le projet de classe de neige à Valloire organisé par l'école élémentaire et prévu en janvier 2011 pour la classe de CM2. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention, 15 pour),*

* **autorise** l'organisation de la classe de neige à Valloire en janvier 2011 et sollicite une subvention au meilleur taux auprès de Monsieur le Président du Département de la Seine Maritime.

3- PERSONNEL COMMUNAL : CONVENTION D'ADHESION DU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA SEINE MARITIME 10.08.67

Madame Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le centre de gestion de la Seine Maritime propose un service de médecine préventive auquel la commune adhère déjà. Cette prestation de médecine préventive permet de veiller au mieux à la surveillance médicale des agents en fonction de leurs conditions de travail. La convention, d'une durée de 4 ans, arrive à échéance fin 2010. Il convient donc de la renouveler. *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

* **autorise** Madame Le Maire à renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la Seine Maritime, pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2011.

QUESTIONS DIVERSES

* Madame Le Maire informe les conseillers municipaux qu'une enquête publique a été prescrite par Monsieur Le Préfet de la Seine Maritime pour le projet d'élargissement de la rue de la Forge, du 15 décembre 2010 au 15 janvier 2011. Des permanences avec le commissaire enquêteur se tiendront en mairie les 15 et 30 décembre 2010, 5 et 15 janvier 2011.

* Madame Le Maire informe les conseillers municipaux que l'atelier communal est en très mauvais état, surtout au niveau des sanitaires et lieux de vie pour les employés communaux. Il est donc nécessaire de louer un bungalow, en attendant la construction du nouvel atelier, pour y installer les agents du service technique.

* Monsieur Jean-Robert DELAHAYE, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, demande s'il serait possible d'équiper un véhicule de la commune de pneus neige, afin de faire face aux intempéries hivernales. Madame Le Maire y est tout à fait favorable. Monsieur Didier GUEVILLE, adjoint chargé de la jeunesse et des sports, précise que l'on peut également faire l'acquisition de chaînes ou de "chaussettes".

* Monsieur Bruno LETULLIER, conseiller municipal, note qu'une 2^{ème} surface de bricolage devrait s'installer sur la zone d'Epaville, ce qui va apporter une circulation importante au niveau du rond-point, à l'entrée de Saint Martin du Manoir. Madame Le Maire rappelle que la zone d'Epaville ainsi que le rond-point sont sur le territoire de Montivilliers.

* Madame Le Maire donne les dates des prochaines manifestations :

- Samedi 11 décembre à 11 h : visite des travaux d'aménagement de la nouvelle entrée du cimetière,
- Mardi 25 janvier 2011 à 19 h : vœux du maire.

La séance est levée à 21 heures 35.